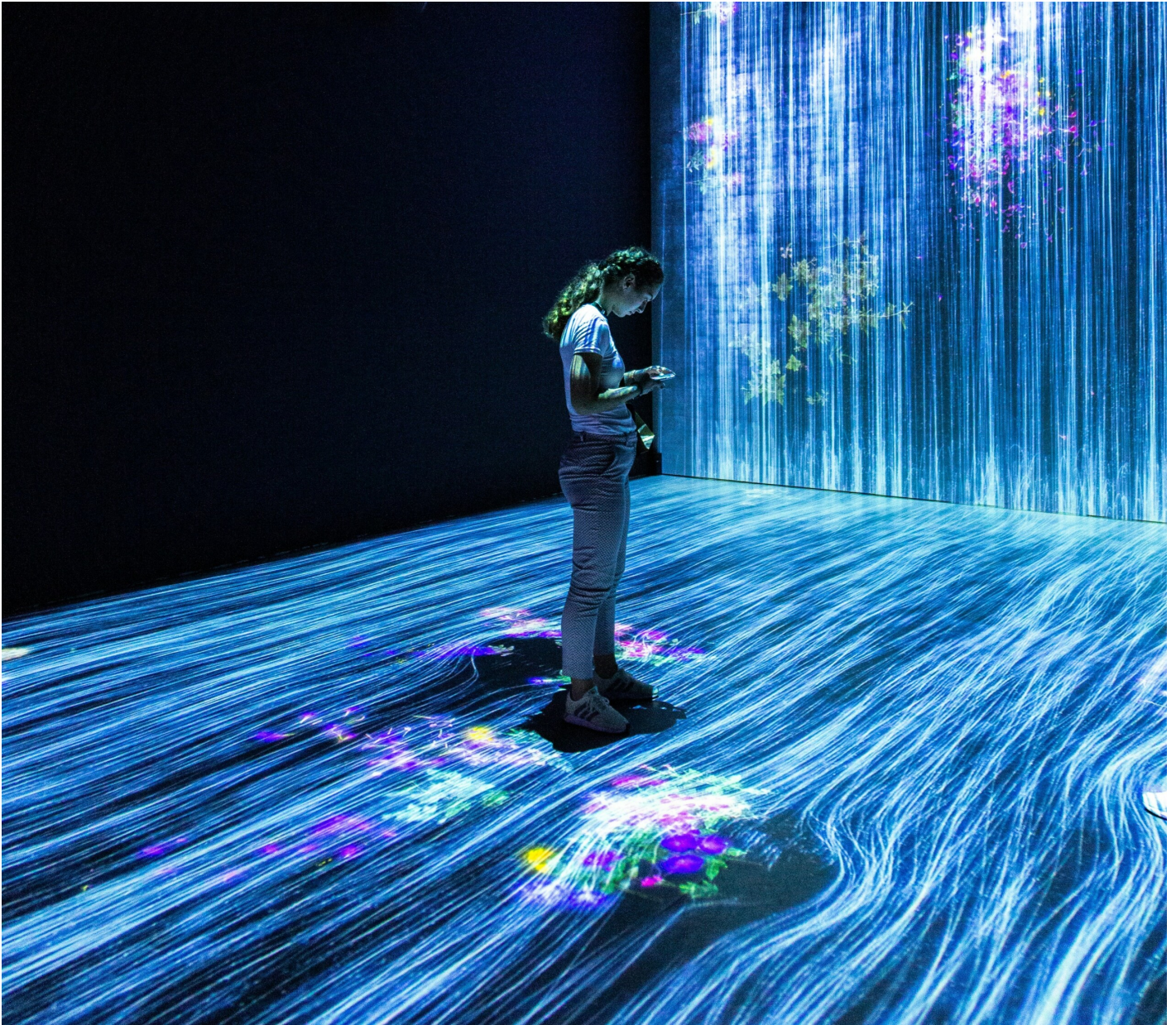


L'IA du futur sera plus responsable



Un constat s'est imposé dès l'ouverture de l'événement Future Ready Days 2026, organisé le 11 mars dernier autour des thèmes de l'intelligence artificielle responsable et de la durabilité : l'IA n'est plus un gadget expérimental pour quelques entreprises pionnières, mais un levier de compétitivité qui transforme les modèles d'affaires des PME. Encore faut-il l'aborder avec méthode et éthique. Car si la technologie ouvre des perspectives considérables, elle peut aussi générer déception, surcoûts et risques lorsqu'elle est déployée sans stratégie claire.

Les experts le rappellent : l'efficacité de l'IA dépend avant tout de la capacité des dirigeants à la mettre au service de leurs organisations et activités et non l'inverse. Trop d'entreprises, séduites

par des outils spectaculaires ou pressées de « faire comme les autres », déploient l'IA avant même d'avoir défini un besoin précis. Résultat : *« seul un quart des projets produisent un impact positif après six mois »*, chiffre interpellant cité par Mieke de Katelaere, ingénieure spécialiste de l'IA. L'un des messages phares de l'événement a donc été la nécessité absolue d'identifier rationnellement là où l'IA peut réellement accélérer, sécuriser ou améliorer une activité. Car le succès ne vient pas de l'outil lui-même, mais de la **pertinence de son usage**.

Dans cette réflexion, l'approche responsable occupe une place centrale. Contrairement à certaines idées reçues, **durabilité et intelligence artificielle ne s'opposent pas** toujours : l'IA peut contribuer à renforcer la durabilité. Les technologies d'analyse permettent en effet de réduire les gaspillages, d'optimiser l'utilisation des ressources, de mieux anticiper les risques ou d'automatiser certaines obligations de [reporting ESG](#) devenues lourdes à gérer « manuellement ».

Dans le même temps, l'IA engendre une **empreinte environnementale** qui ne peut être ignorée, notamment lorsqu'il s'agit de modèles générant des images ou des vidéos, très **gourmands en énergie**. Auban Derreumaux, consultant en résilience des organisations, a ainsi attiré l'attention sur le fait que *« la production d'une vidéo à l'aide de l'intelligence artificielle a un impact 1.000 fois supérieur à celui de la génération d'une image, par IA qui elle-même a un impact 100 fois supérieur à la rédaction par IA de textes écrits. »* Cette prise de conscience doit amener les entreprises à intégrer des critères énergétiques dès la conception d'un projet et à sensibiliser leurs employés sur l'utilisation de l'IA à bon escient et, pour l'IA générative, avec des prompts efficaces qui ne multiplient pas les itérations inutiles.

Cloud ou solutions locales ?

Le débat sur les infrastructures s'impose également comme un enjeu stratégique. Si le cloud offre une puissance de calcul quasi illimitée, son utilisation implique que les données transitent à l'étranger, souvent aux États-Unis, ce qui **pose des questions de souveraineté et de confidentialité**. À l'inverse, les modèles légers hébergés en local, comme certains développés en Europe, consomment moins d'énergie et permettent un meilleur contrôle des informations sensibles. Pour les PME manipulant des données clients, financières ou opérationnelles, la question du lieu où « voyage » l'information devient un critère de **gouvernance** incontournable.

Au-delà des choix technologiques, la maîtrise des risques reste un pilier essentiel. Les phénomènes de « *shadow AI* » (*les employés utilisent des outils non autorisés sans en informer leur hiérarchie, ndlr*) sont désormais largement répandus, constatés dans 70% des entreprises selon une étude citée par Nathalie Schroeder, project manager New tech d'IMS. Cela expose les entreprises à des **fuites de données involontaires** ou à des erreurs liées à une confiance excessive dans les réponses générées par des modèles parfois approximatifs. Les experts

recommandent de formaliser un cadre clair : outils autorisés, bonnes pratiques, formation minimale et contrôle humain systématique pour les tâches sensibles. L'objectif n'est pas de freiner l'innovation, mais d'éviter que l'IA ne devienne un risque opérationnel et n'engendre des surcoûts.

L'IA ne remplace pas l'humain

Un autre thème majeur abordé lors de cette deuxième édition des *Future Ready Days* : **la place de l'humain**. Les spécialistes en éthique et en résilience, dont Katja Rausch, fondatrice de la [House of Ethics](#) participante à l'une des tables rondes, ont insisté sur un point souvent négligé : une PME ne renforce pas sa compétitivité en remplaçant l'humain, mais en renforçant l'humain. Dans un contexte où les relations clients sont un élément clé de différenciation, la disparition de l'interaction humaine peut paradoxalement fragiliser l'entreprise. La force de l'IA réside moins dans sa capacité à imiter l'humain que dans son aptitude à libérer celui-ci des tâches répétitives pour lui permettre de se concentrer sur la relation, la créativité ou la prise de décision.

Plusieurs intervenants ont insisté sur le fait que la technologie peut être facilement adoptée par l'ensemble des entreprises d'un secteur. Ce qui fait la vraie différence aux yeux des clients est la qualité de la relation que l'on construit avec eux et pour cela, l'humain est irremplaçable car il est unique. Dans un monde saturé de bots, l'attention et la responsabilité humaines deviennent un différenciateur stratégique.

Passer à l'action

Le Luxembourg dispose d'un **écosystème particulièrement favorable à l'innovation**. L'adoption de l'IA générative y est déjà élevée, et plusieurs dispositifs permettent de financer les projets (voir encadré ci-dessous), tout en guidant les dirigeants dans leur montée en maturité numérique. La Chambre de Commerce, à travers la [House of Entrepreneurship](#) et la [House of Sustainability](#), multiplie les ateliers, formations et accompagnements, tandis que des initiatives telles que le [Lux AI Hub](#) contribuent à structurer un environnement propice à l'adoption responsable de ces technologies.

Best practices pour réussir un projet d'IA responsable

- Définir ses objectifs avant de choisir un ou des outils,
- Intégrer dès le départ des critères « planète » (énergie, eau) et « humain » (sécurité, équité) au même niveau que précision et profit,
- Interroger ses partenaires sur leur efficience énergétique,

- Analyser les cartes de modèles et de système (ou confier cette tâche à un professionnel) avant tout déploiement,
- Cartographier ses processus, les découper en tâches et sélectionner celles qui peuvent être améliorées grâce à l'IA,
- Encadrer l'usage de l'IA : politiques claires, conformité réglementaire, cybersécurité, audit des permissions, formations,
- Activer le financement adapté à la maturité de son projet (voir encadré ci-dessous).

L'intelligence artificielle n'est ni un effet de mode, ni une baguette magique, ni une menace à repousser. Elle devient un **outil stratégique** dès lors qu'elle est abordée avec lucidité et discipline, en équilibrant innovation, durabilité et gouvernance. L'enjeu pour les PME n'est plus de décider si elles doivent s'y mettre, mais de déterminer comment l'intégrer intelligemment, au service de leurs équipes et de leur compétitivité future.

Les aides disponibles au Luxembourg pour des projets d'IA

Selon la maturité du projet (degré d'innovation, degré d'expertise interne de l'entreprise), 4 types d'aides sont disponibles :

- [SME Packages – AI](#) : s'adresse aux PME, pour l'implémentation de solutions commercialement disponibles, d'un montant compris entre 3.000 et 25.0000 euros HT (devis du prestataire) . L'aide couvre jusqu'à 70% des coûts éligibles.
- [Fit 4 AI](#) : s'adresse aux PME et aux grandes entreprises, pour réaliser une étude de diagnostic avec un consultant externe, d'un montant de 10.000 à 200.000 euros HT selon la taille de l'entreprise. L'aide couvre jusqu'à 50% des coûts éligibles pour les PME et 30% pour les grandes entreprises. À la suite du diagnostic, lors de la mise en œuvre, un complément d'aide peut être sollicité par les PME.
- [Aide à l'innovation de procédé et d'organisation](#) : s'adresse aux PME ou entreprises associées à une PME pour une innovation de procédé ou d'organisation. L'aide couvre les coûts directement liés au projet, à hauteur de 25% pour les PME et 15% pour les grandes entreprises.
- [Aide aux projets de R&D](#) : Pour les PME et grandes entreprises, pour un projet de R&D interne (industriel ou expérimental). L'aide couvre une partie des coûts directement liés au projet, de 20 à 60% selon la taille de l'entreprise.